



Payerne

MUNICIPALITE DE PAYERNE

Au Conseil Communal de Payerne :

Préavis n° 10/2017

Amendements de la Municipalité

Objet du préavis :

**Mise en valeur du site de l'Abbatiale – Etape 2 – Restauration intérieure
– Nouveau concept muséographique – Réaménagement de la Place du
Marché**

AU CONSEIL COMMUNAL
de et à
1530 Payerne

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Conformément à l'art. 92 du Règlement du Conseil communal, la Municipalité présente au Conseil communal les présents amendements.

En date du 19 juillet 2017, la Municipalité a adopté le préavis n° 10/2017 ayant pour objet la mise en valeur du site de l'Abbatiale, étape 2, la restauration intérieure, le nouveau concept muséographique et le réaménagement de la Place du Marché, ceci pour un montant de Fr. 7'764'000.—.

La première partie du préavis traite de la restauration de l'Abbatiale. Il s'agit de la restauration intérieure. Le scénario 1 retenu dans le préavis traite des besoins immédiats pour la sauvegarde de l'édifice. De plus, un scénario 2, qui porte l'intervention au stade de la conservation-restauration avec la mise en valeur sectorielle des surfaces de murs et de voûtes traitées, est présenté sans être inclus dans le préavis :

- Montant du scénario 1 : Fr. 866'000.—
- Montant du scénario 2 : Fr. 486'000.—

Aussi, il a été précisé par la Municipalité que le scénario 2 serait réalisé s'il était financé totalement par une subvention de la Confédération. Dans ce sens, l'exécutif communal a précisé aux Commissions d'étude du préavis, soit la Commission nommée et le Commission des Finances, qu'une réponse sur le sujet était attendue de la Confédération avant la séance du Conseil communal du 26 octobre prochain.

Par lettre du 13 octobre 2017, reçue le 16, l'Office fédéral de la Culture a communiqué à la Municipalité sa décision d'octroi d'une subvention à la Commune de Payerne pour les travaux de restauration intérieure et extérieure, étapes 1bis et 2, d'un montant de Fr. 950'130.—. Par contre, au lieu de subventionner l'étape 1bis (voir préavis n° 26/2016) et l'étape 2, scénario 1, à 20 % et l'étape 2, scénario 2, à 100 %, elle a décidé de subventionner toutes les étapes à hauteur de 33.8 %.

Voici les tableaux récapitulatifs :

Calcul 1 initial	Coût des travaux	Coûts subventionnables	Subventions CH	%
Étape 1 bis	1'320'000.—	1'260'600.—	252'120.—	20 %
Étape 2, scénario 1	1'615'800.—	1'061'800.—	212'360.—	20 %
Étape 2, scénario 2	485'650.—	485'650.—	485'650.—	100 %
Total	3'421'450.—	2'808'050.— 82.1 %	950'130.— 33.8 %	
Calcul 2 selon OFC	Coûts des travaux	Coûts subventionnables	Subventions CH	%
Étape 1bis	1'320'000.—	1'260'600.—	426'536.—	33.8 %
Étape 2, scénario 1	1'615'800.—	1'061'800.—	359'270.—	33.8 %
Étape 2, scénario 2	485'650.—	485'650.—	164'324.—	33.8 %
Total	3'421'450.—	2'808'050.— 82.1 %	950'130.— 33.8 %	

Le calcul 1 initial traite chaque étape de façon distincte. Il prend en compte une subvention à hauteur de 100 % pour l'étape 2, scénario 2, ce qui légalement n'est pas possible pour l'OFC.

Le calcul 2 regroupe les 3 étapes et permet une subvention globale pour les 3 étapes à un taux extraordinaire, mais acceptable pour l'OFC. Il est bien clair que le montant total des subventions alloué par l'OFC est conditionné à la réalisation du scénario 2.

De plus, la lettre de l'OFC du 13 octobre 2017 précise que l'intégralité de la subvention fédérale n'est versée qu'après présentation du décompte final des travaux.

Les présents amendements déposés par la Municipalité ont, dès lors, pour but de prendre en compte le coût du scénario 2, devisé à Fr. 486'000.— dans les conclusions du préavis puisque ces travaux ne sont subventionnés qu'à hauteur de 33.8 %. **Dès lors, le coût total des travaux des étapes 1 bis et 2 à payer par la Commune de Payerne est supérieur, mais le montant net à charge de la Commune, après subvention, demeure identique.**

A noter que les présents amendements, soit également les tableaux ci-dessous, prennent en compte les amendements présentés par la Commission des Finances, diminuant le coût total des travaux de Fr. 121'400.—.

Le nouveau coût total des travaux du préavis n° 10/2017 est de :

Fr. 8'128'600.— (Fr. 7'764'000.— - Fr. 121'400.— + Fr. 486'000.—)

Voici le nouveau récapitulatif des coûts selon la page 65 du préavis n° 10/2017, prenant en compte le scénario 2 :

	Abbatiale sauv. étape 1	Abbatiale étape 2	Salle 1 Musée	Salle capitulaire	Café du Marché	Aména- gements extérieurs	Total Préavis No 10
Conservation intérieure Abbatiale Scénario 1 Sauvegarde		745 000		121 400			866 400
Scénario 2 Conservation voûtes murs		486 000					486 000
Aménagements extérieurs places						2 679 800	2 679 800
Aménagement intérieurs bâtiments	270 000	1 579 000	56 000	182 800			2 087 800
Muséographie: parcours de visite		1 665 000	224 600	119 000			2 008 600
Maquette (option)						(161 000)	0
Traditions culinaires (option)			(50 150)				0
Café du Marché					(2 000 000)		0
	270 000	4 475 000	280 600	423 200		2 679 800	8 128 600
Non compris dans présent préavis			50 150		2 000 000	161 000	

Le nouveau récapitulatif des amortissements de la dette liée aux travaux d'étude et de restauration de l'Abbatiale est le suivant :

Plan de financement prévisionnel	Montant/solde à amortir Fr.	Intérêt annuel 2% Fr.	Amortissement Fr.
Totalité des investissements des études et autres de 2005 à 2010 Préavis n° 09/2005 – 03/2008 et 04/2010	689'065.—	16'000.—	86'400.—
Préavis n° 26/2016 de finalisation de la conservation des façades dès 2018 – l'amortissement est prévu sur 30 ans	1'320'000.—	26'400.—	44'000.—
Restauration intérieure de l'Abbatiale et aménagements intérieurs – amortissement sur 30 ans dès 2019, déduction faite de la subvention de la Loterie Romande à raison de Fr. 500'000.—	852'000.—	17'040.—	28'400.—

Aménagement de la Place du Marché et du Tribunal – amortissement sur 30 ans dès 2019	2'679'800.—	53'596.—	89'327.—
Muséographie amortissement sur 20 ans soit la durée de vie maximum de l'équipement dès 2019, déduction faite de la réserve de Fr. 750'000.— ainsi que de la subvention de la Loterie Romande à raison de Fr. 500'000.— (future Association)	758'600.—	15'172.—	37'930.—
Aménagements intérieurs des bâtiments amortissements sur 30 ans, déduction faite du montant de Fr. 1 mio prélevé sur le fonds économique, ainsi que de la subvention de la Loterie romande à raison de Fr. 500'000.—	587'800.—	11'756.—	19'593.—

Au vu de ce qui précède, la Municipalité propose d'accepter les conclusions municipales telles que présentées, sous réserve des amendements suivants :

Article 1 amendé : d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux selon description du présent préavis incluant également les travaux de l'étape 2, scénario 2, et de lui accorder, à cet effet, un crédit de Fr. 8'128'600.—, dont il y aura lieu de déduire les subventions, dons, legs et participations ;

Article 3 amendé : d'autoriser la Municipalité à recourir à l'emprunt dans le cadre du plafond d'endettement pour financer le montant de Fr. 5'628'600.— (Fr. 8'128'600.— - Fr. 1'500'000.— - Fr. 1'000'000.—) ;

Article 6 amendé : d'autoriser la Municipalité à porter à l'actif du bilan le solde de Fr. 4'878'600.— dont il y aura lieu de déduire les subventions, dons, legs et participations et de l'amortir, une partie sur 20 ans, et une autre partie sur 30 ans, selon le plan de financement prévisionnel de la page 66 du présent préavis.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, nos salutations distinguées.

Ainsi adopté le 20 octobre 2017.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique :

Le Secrétaire :

(LS)

C. Luisier Brodard

S. Wicht

Annexes : Comptes de fonctionnements du Musée et de l'Abbatiale de 2015 à 2024

Municipaux délégués : Mme Christelle Luisier Brodard
M. André Bersier

Comptes de fonctionnements du musée et Abbatiale - de 2015 à 2024										
Natures	Comptes 2015	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018	Budget 2019	Budget 2020	Budget 2021	Budget 2022	Budget 2023	Budget 2024
Abbatiale et musée										
Frais de personnel	337'792.00	312'340.00	296'300.00	312'000.00	90'395.00					
Musée exploitation	55'696.00	38'864.00	96'500.00	96'500.00	106'460.00					
Entretien matériel du musée	11'607.00	11'183.00	22'000.00	15'000.00						
Entrées et ventes diverses	-5'000.00	-5'000.00	-5'000.00	-5'000.00						
Participation communale au Musée					240'000.00	295'000.00	255'000.00	185'000.00	155'000.00	65'000.00
Total des charges du musée	400'095.00	357'387.00	409'800.00	418'500.00	436'855.00	295'000.00	255'000.00	185'000.00	155'000.00	65'000.00
Entretien Abbatiale et musée										
Entretien Abbatiale	22'281.00	23'500.00	22'500.00	25'000.00	60'000.00	60'000.00	60'000.00	60'000.00	60'000.00	120'000.00
Entretien musée	39'000.00	16'992.00	12'650.00	12'000.00	15'000.00	15'000.00	15'000.00	15'000.00	15'000.00	30'000.00
Amortissements Abbatiale Investissements 2005 - 2010	227'869.00	286'400.00	86'400.00	86'400.00	72'400.00	20'400.00	20'400.00	20'400.00	20'400.00	20'400.00
Intérêts sur capital engagé Investissements 2005 - 2010	24'500.00	19'500.00	17'780.00	16'000.00	10'000.00	8'800.00	8'800.00	8'800.00	8'800.00	8'800.00
Amortissements Préavis 26/2016 Façades					44'000.00	44'000.00	44'000.00	44'000.00	44'000.00	44'000.00
Intérêts sur capital engagé Préavis 26/2016 Façades					26'400.00	26'400.00	26'400.00	26'400.00	26'400.00	26'400.00
Amortissements restauration intérieure					28'400.00	28'400.00	28'400.00	28'400.00	28'400.00	28'400.00
Intérêts sur capital engagé Restauration intérieure					17'040.00	17'040.00	17'040.00	17'040.00	17'040.00	17'040.00
Amortissements Aménagement Musée					19'593.00	19'593.00	19'593.00	19'593.00	19'593.00	19'593.00
Intérêts sur capital engagé Musée					11'756.00	11'756.00	11'756.00	11'756.00	11'756.00	11'756.00
Total de l'entretien bâtiments	313'650.00	346'392.00	139'330.00	139'400.00	304'589.00	251'389.00	251'389.00	251'389.00	251'389.00	326'389.00
Participation communale au programme musical	40'000.00	40'000.00	40'000.00	40'000.00	60'000.00	60'000.00	60'000.00	60'000.00	60'000.00	60'000.00
Total des charges communales Abbatiale et Musée	753'745.00	743'779.00	589'130.00	597'900.00	801'444.00	606'389.00	566'389.00	496'389.00	466'389.00	451'389.00
Evolution selon base 2015	0.00	-1.32%	-21.84%	-20.68%	+6.33%	-19.55%	-24.86%	-34.14.00%	-38.12%	-40.11%